

Union des DDEN 49

Au service de l'école publique depuis 1947



AMOPA⁴⁹
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Les ambitions du projet académique attestent de l'importance accordée à la construction de la citoyenneté.

Dans notre département, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 49), s'est rapprochée de l'Union des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN 49) et de l'association de l'ordre des membres des Palmes académiques de Maine & Loire pour vous proposer de participer au **Concours national d'éducation à la citoyenneté** qu'elle organise.

Cette initiative constitue une occasion supplémentaire pour mettre en valeur le travail mené par les équipes pédagogiques dans le cadre de l'enseignement moral et civique et d'en faire connaître les heureux résultats.

Les actions que vous initiez à travers l'éducation aux valeurs civiques et citoyennes entrent parfaitement dans la philosophie de ce concours. Il s'agit de promouvoir et de faire connaître les travaux que vous réalisez avec les élèves pour favoriser leur appropriation des valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité portées par l'École de la République.

- **Tous les domaines sont concernés** (développement durable, solidarité intergénérationnelle, solidarité nationale ou internationale, d'éducation au sens critique, valeur d'émancipation de la laïcité, sur l'égalité homme/femme, sur l'engagement au service des autres, ...);
- **Toutes les formes d'expression sont admises** (actions, poésie, chants, saynètes ...).

Pour toute inscription et renseignements complémentaires, s'adresser à :

- o L'ANMONM de Maine-et-Loire : M. Joël GHIENCE, Président délégué : joel.ghienne@orange.fr

La date limite de réception des dossiers est fixée au samedi 31 Janvier 2026 et ces derniers doivent être adressés avant cette date à : « Concours départemental d'éducation à la citoyenneté », M. Joël GHIENCE, 17 Rue Abel RUEL 49000 ANGERS.

Nous vous remercions de bien vouloir porter une attention particulièrement bienveillante à ce concours.

Angers, le 02 juillet 2025

Le Président de l'ANMONM de Maine-et-Loire


Pascal Levavasseur

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice académique
des services de l'Éducation Nationale


Sandrine BODIN